

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 22 décembre 2023

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 36 000 € : 3600 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 36 001 € et 50 000 €: 10 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 100 000 €: 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 200 000 €: 6,5 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 200 001 € 5,5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

Avis de valeur : 180 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Gestion Locative réalisée par MA GESTION LOCATIVE - 1 Impasse Isaac Newton - CS 70335 - 85109 Les Sables d'Olonne Cedex - Tél. 02 51 32 01 94 - Carte Pro CPI 8501 2018 000 030 507 délivrée par CCI de Vendée - N° RCS La Roche-sur-Yon (85) 499 472 819 - Garantie CEGC Puteaux

Tranches de loyers (taux dégressifs)	Formule Simplicité	Garantie totale (GLI à 2.50% incluse)
Loyers hors charges inférieurs à 1 500€	7.08% TTC	10.78% TTC
Loyers hors charges compris entre 1 500€ et 2 000€	5.88% TTC	9.58% TTC
Loyers hors charges supérieurs à 2 000€	4.68% TTC	8.38% TTC

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 € TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Les honoraires sont plafonnés à 1 mois de loyer Hors Charges.

Rédaction de l'acte de cautionnement : 50 euros par acte de cautionnement.